



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



05008110

13-01-2005

LEO

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **BPO FINANCIAL CONSULTING**

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Siege : **SAINT-GILLES (1060 BRUXELLES) RUE DE LIVOURNE 7 BOITE 4**

N° d'entreprise : **0470926288**

Objet de l'acte : **MODIFICATIONS AUX STATUTS**

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Maître Didier Gyselinck, notaire à Bruxelles, en date du dix-sept décembre deux mille quatre, enregistré deux rôles, deux renvois au premier bureau de l'Enregistrement d'Anderlecht le vingt-deux décembre deux mille quatre, volume 35, folio 76, case 8, que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de modifier l'article 29 des statuts, pour y remplacer le deuxième tiret par le texte suivant :

« - soit, dans les limites de la gestion journalière, par un délégué à cette gestion, qu'il n'y en aie qu'un seul ou plusieurs ».

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

DIDIER GYSELINCK
Notaire à Bruxelles

Pièces jointes : une expédition avec deux procurations
Statuts coordonnées. .

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature